

AU CŒUR DU G20 : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE PROGRES ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Déclaration du groupe Environnement et nature

Le groupe environnement et nature partage les inquiétudes liées à la grave crise économique, sociale mais également écologique, qui secoue avec force notre économie mondiale. Bien plus qu'à une nouvelle crise économique et financière conjoncturelle, nous sommes sans aucun doute face à une remise en cause structurelle de notre modèle de développement. Une majorité des membres de notre groupe considère par ailleurs que la croissance est encore trop souvent perçue comme l'alpha et l'oméga des sorties de crise.

Les économies et les populations sont grandement dépendantes des nombreux services rendus par nos écosystèmes. Terres cultivées, forêts, pêcheries, et ressources minérales sont en diminution ou dégradation constante, menaçant les efforts déjà difficilement accomplis pour lutter contre la pauvreté. Aussi est-il incompréhensible de remettre à plus tard la préservation de notre environnement, comme l'agenda actuel du G20 pourrait le laisser penser.

Au regard de la situation décrite plus haut, la solidarité internationale est indispensable et une attention toute particulière doit être portée au maintien des engagements en matière d'aide publique au développement, comme préconisé dans l'avis. Des financements innovants, assortis d'une gouvernance appropriée, sont nécessaires et le groupe environnement et nature soutient la mise en place d'une taxe internationale sur les transactions financières. Cette taxe a tout autant vocation à soutenir les défis environnementaux que ceux liés à un développement harmonieux et à un socle universel de protection sociale.

Les précédents G8 ont, à plusieurs reprises, mis à l'agenda la question climatique. Des engagements significatifs pour réduire par exemple la dépendance aux énergies fossiles (non mentionnés dans le présent avis) et les subventions considérables dont elles bénéficient avaient été pris lors du G8 en 2009. Pourtant, force est de constater que ces promesses sont restées lettres mortes. Se pose par conséquent la question du suivi des engagements pris lors des précédents G8/G20, à laquelle l'avis répond par la proposition de création d'un groupe de travail sur ce sujet...

Néanmoins, notre groupe est très attaché à ce que les Nations Unies demeurent l'instance internationale légitime des prises de décisions concernant l'ensemble de la communauté internationale. Une gouvernance internationale à deux vitesses n'est pas souhaitable et une trop forte institutionnalisation du G20, comme encouragée dans cet avis, pourrait y conduire.

Concernant les propositions liées à l'OIT, ce n'est effectivement qu'en renforçant sa place dans le système économique international que les questions sociales pourront véritablement être prises en compte. Une future organisation mondiale de l'environnement s'insérerait d'autant mieux dans une gouvernance internationale renouvelée que l'OIT sera forte et reconnue.

Enfin, il est regrettable que l'environnement ne soit pas à l'ordre du jour du G20 en tant que tel. Certains membres de notre groupe s'interrogent sur la limite du périmètre de la saisine gouvernementale aux seules questions économiques et sociales. Celles-ci ne devraient pourtant plus être dissociées des questions environnementales. Nous saluons néanmoins le précieux travail des deux rapporteurs, qui ont intégré autant que possible cette dimension à leur avis. Pour cette raison, la majorité des conseillers du groupe environnement et nature a voté l'avis.